



Floirac, le 15 avril 2014

**Contribution du Conseil des Sages de Floirac au mieux vivre ensemble  
(Premier cercle : lieu de vie)**

## **Les Circuits Patrimoniaux**

Le Conseil des Sages de la ville de Floirac a été créé par délibération du Conseil municipal le 8 juillet 2010. La 1<sup>ère</sup> réunion en plénière s'est tenue le 2 novembre 2010. Le Conseil regroupe 33 Sages soit le même nombre que les Conseillers municipaux et fonctionne en groupes de travail. Les Sages ont pu intervenir soit à la demande de la municipalité soit à la demande de l'instance plénière.

### **MAL-VIVRE**

- Suite au déclin de l'industrie de vastes secteurs anciennement exploités sont devenus des friches industrielles. Elles sont remplacées par de grands projets de rénovation urbaine notamment le projet Euratlantique. Cet urbanisme engendre des effets collatéraux importants sur l'environnement et notamment sur le patrimoine architectural. Parallèlement, il est observé des mouvements de populations pour des raisons économiques (proximité de Bordeaux).
- Les communes de la rive droite s'efforcent de coopérer pour mettre à la disposition des habitants des circuits verts intercommunaux.
- La mémoire de Floirac (qui n'est pas une priorité économique) se concentre autour de quelques Floiracais.

### **REMEDE AU MAL-VIVRE**

Faire l'inventaire des anciens domaines de la commune et délimiter des circuits patrimoniaux à l'usage de ces populations récentes.

### **RESULTATS (escomptés et/ou constatés) & effets sur le mieux-vivre :**

- Faire découvrir la ville aux nouveaux habitants.
- Créer une brochure des circuits patrimoniaux.
- Créer un support informatique en réalité augmentée.

### **OBSERVATIONS :**

Auto-saisine avec l'accord de la municipalité.

**Personne à contacter, le cas échéant, pour complément d'information (nom, courriel et/ou téléphone) :**  
Mme Lalanne : 05 56 86 63 16 - [sm-lalanne@numericable.fr](mailto:sm-lalanne@numericable.fr)